



Conseils d'établissement



RÉSOLUTION

A D O P T É E à l' U N A N I M I T É

Considérant que

- la SPG défend le postulat que l'évolution de l'école passe par une collaboration accrue avec les familles;
- la SPG et le GAPP ont été pionniers en matière de promotion des Conseils d'établissement, comme en témoigne le mémo « Vers l'instauration de Conseils d'établissement dans les écoles en projet » conjointement écrit en 2003 déjà;
- les travaux du groupe chargé d'élaborer un avant-projet de loi sur les conseils d'établissement sont terminés;
- les autres syndicats partenaires, notamment la FAMCO et l'UNION, ne soutiennent apparemment pas le même concept de conseils d'établissement que le primaire,

les membres du CR, réunis en séance ordinaire le 4 avril 2006,

- Doutent, dans le contexte actuel, de la pertinence d'un projet de loi sur les conseils d'établissement;
- S'opposent au blocage des initiatives des écoles et des parents du primaire pour collaborer ensemble,
- Dénoncent l'attentisme dû à la volonté de consultation sur le projet d'avant projet de loi sur les conseils d'établissement;
- Demandent que le département de l'instruction publique soutienne et encourage les pratiques volontaristes de conseils d'établissement dans les écoles primaires;
- Croient fermement que la pratique de ces conseils d'établissement doit se développer progressivement en lien avec les projets d'école.

Le Conseil Représentatif, le 4 avril 2006